

Un Centre du Service Militaire Volontaire près de chez vous !



Conditions pour être volontaire :

- ✓ Être âgé de 18 à 25 ans.
- ✓ Être de nationalité française.
- ✓ Aucun diplôme exigé.

**VOUS
ACCOMPAGNER
VERS L'EMPLOI
C'EST NOTRE
MISSION !**

UNE ANNÉE
AU SMV, UN MÉTIER
À LA CLÉ !



Les avantages du SMV :

- ✓ Formation de 6 à 12 mois.
- ✓ Permis de conduire.
- ✓ Internat (logé et nourri pendant toute la durée du contrat).
- ✓ Rémunération de 315 €/mois.

Dessin : Frédéric Toublanc



**Mars 2018
50 volontaires**



Le centre du Service Militaire Volontaire

Ambérieu-en-Bugey

Avenue du Colonel Chambonnet
01508 Ambérieu-en-Bugey Cedex

Contact : smvamberieu@gmail.com

Tél : 04 27 50 60 28

06 43 46 46 54

Offres de formations professionnelles

en fonction des places disponibles

- ▶ Employé libre-service polyvalent
- ▶ Logistique
- ▶ Conducteur de machines
- ▶ Agent de prévention et de sécurité
- ▶ Développeur webcodeur
- ▶ Ouvrier maroquinier
- ▶ Assistant de vie aux familles
- ▶ Conseiller relations client
- ▶ Vendeur conseil en commerce
- ▶ Bâtiment et Travaux Publics

Le SMV, qu'est ce que c'est ?

- ✓ Le SMV est un organisme militaire destiné à favoriser l'accès à l'emploi durable par le biais d'une formation professionnelle, scolaire et civique.

Le SMV, pour y faire quoi ?

- ✓ Suivre une formation comportementale et civique.
- ✓ Acquérir des compétences professionnelles.
- ✓ Bénéficier d'une remise à niveau scolaire.
- ✓ Passer le permis de conduire.
- ✓ Développer le goût de l'effort à travers un entraînement sportif progressif.

Par où commencer ?

- ✓ Récupérer un dossier de candidature (www.cerpa.air.defense.gouv.fr) sur internet, auprès des missions locales ou des agences Pôle emploi de votre département et le remplir.
- ✓ Déposer votre dossier et les pièces administratives dans le centre SMV le plus proche de chez vous.

Dossier de candidature à télécharger sur :
www.cerpa.air.defense.gouv.fr

Parcours du volontaire stagiaire

